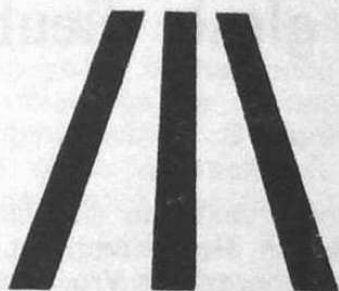


1967
4^{vet} trimiziad
4^e trimestre



Λ
Niverenn 51
Numéro 51

15^{vet} bloavezh — 15^e année

An Tribann

DASTUMADENN DRIMIZIEK
SKOL-VEUR DROUIZED, BARZHED
HAG OVIZION BREIZH (savet e 1899)

KRENNAD

Mont d'ar brezel-diabarzh pe glask dieubiñ	2
Les Animaux dans la Tradition Celtique	4
C.Q.F.D.	6
La société d'aujourd'hui vue à travers les Triades	8
Les Celtes ne doivent pas revoir une nouvelle Alésia ..	10
La chaîne	12
Echos économiques et sociaux	13
M. le Sénateur-Maire de Nantes nous écrit	15
Keleier	16

Revue trimestrielle

« Kerig ar Vro », La Vrière, La Chapelle-sur-Erdre
(Loire-Atlantique)

Mont d'ar brezel-diabarzh pe glask dieubiñ

N'eus ket ehan ebet en arvest hon disranniez e-kreiz ar Vretoned a labour mui-pe-vui evit Breizh. Ne welomp ket penaos e vimp prest, pa vo dav kemer hor plas e renerezh ar Vro. Kasoni, bepred ar gasoni a red diouzh muzelloù hennezh betek divskouarn henhont hep paouez, hep an disterañ keuz e kalon an den. Peseurt pistig a atiz an drougiezh, peseurt kleñved-avu a ziskarg, evel ar vestl, kement a c'hwervoni, kement a zispri, kement a zismegañs diouzh beg pep buruteller touet a gavomp e pep "emsaver". Ankouaet eo ar pal, ankouaet eo an enebour gwirion. Ne chom nemet skeudenn faltaziet an hini pe ar c'hevredad barnet.

Ar c'homzoù n'int ket, siwazh, evel ar moged. Leuskel a reont roudoù war o lerc'h. Un dibenn o deus gant an oberioù divalav, pa n'eo ket an dizober, pe an hep-ober. Ur vezh ! Dibosupl eo kontañ niver ar strivadenoù aet da get. Dreist-kred eo.

Gouzout a reomp e talc'homp an hevelep diskan e-keñver hon dizurzh. Un diskan klemmichek, a lavar un torfedour diskan bennak, ur brabañser a ro da grediñ ez eo e-unan an emskiant vroadel aet da zen hag a garfemp gwelout risklañ e frankiz. Ya, pell emamp diouzh ur seurt kenobererezh. En em c'houlenn a reomp, dirak an teodadoù, goude bezañ gwelet ha klevet dianzavadurioù meur a vrogarour leun a fiziañs ennañ e 1945, ma ne vez ket bremañ un doare evit kalz da ziskouez ez int "taer", met hep enkadenn evito.

Ur blijadur diaoulek eo hini ar stourmerien-war-gil sevel rakdia-zezoù o fal luziet a "zichadenno" Breizh. Dre betra, e kav deoc'h, e krogont gant o c'hoant-araokaat ? Dre ur menoz "hegarat" e-keñver meur a Vreizhad, mat pe fall mesk-ha-mesk, da lavarout eo, dre o lakaat da devel dre ar spouron, dre ar c'hastiz ha, zoken, dre ar marv. Ya, evel-se, hep prouenn, hep kuzul, hep enklask. Hag e-pad ar mare-se e vev en E beoc'h an hevelep enebour gwirion...

Ur skouer all eo dispont tud 'zo o flastrañ (dre ar soñj hepken) holl "dousegi" ar bed breizhek. Spi hoc'h eus da vezañ er-maez diouzh ar gondaonidigezh-se abalamour d'hoc'h emaberrzhioù. Poan gollet ! Dav eo bezañ plijus. O vezañ ma n'ouzoc'h ket e vo dizoloet un dra ne glot ket gant o doare-soñjal. Na gredit ket ez eus darempredoù etre ar re gentañ hag ar re ziwezhañ. Reizhet eo tonkadur an eil re gant ar re all.

War un dachenn disheñvel hon defe ezhomm eus ul levr tev ha fonnus evit dastum taolioù ganas an Emsav a ra war-dro an arzoù-pobl. Abaoe ugent vloaz e pad an abadenn. Pep hini a oar e peseurt stad reuzeudik omp gant ar c'helc'hioù hag ar bagadoù. Pegoulz e echuo ar jeu ? Pa ne vo nemet rivinoù moarvat.

Kristenien, hag a zo kenteliet evit kaout karantez ouzh o breudeur hag evit klask da gompren, a ro ar skouer digredus eus ar binim skuilhet hep muzul. An enep-kristenien ken lorc'hus all ne zegasont ket ar frealz ez int furoc'h dre ur filosofiezh uheloc'h.

Emzalc'h kalz ac'hanomp ne vez ket startaet diwar brederiadenoù spis ha klok, hogen kentoc'h diwar ul lañs ganet diouzh kondon an anien : « Ne blij ket din. » « N'on ket evit bezañ all gant hemañ. » « Perak en deus graet an dra-se pa 'z on chomet divarek da gempenn

ar bihanañ labour ? » « Ar c'hevredad-mañ ne garan ket e welout o vevañ. » Setu e berr ar barnadenoù poellek e lec'h un dezastum imbourc'het pennad goude pennad. N'int nemet luskadenoù o tont da vezañ arguzennoù pa glasker abegoù en-dro dezho.

N'omp ket dileuriet da vodañ euzhadenoù an dizunvaniezh. Emaomp memestra e-kreiz ur gorventenn ne ro nemet doñjer, ma ne vanfe ket ur goanag ganeomp-ni, izili ar C'hoursez. Ha peseurt goanag ? Bezañ bepred aze evit adkas ar speredoù trevariet war an douar-patatez ha digeriñ an daoulagad war hor stad evel m'emañ.

Pep strollad a zo un dleour eus e embregerezh d'ur strollad all. Hini ebet, pe nebeut, a c'hell embann ez eo distag diouzh ar strollad-mañ-strollad kasaet. Tennañ a ra alies un lodenn vras eus e vad dioutañ. Penaos e teu d'ar brezhoneg uhel ur c'henvroad ma ne vez ket dre ar bruderezh skignet dre ar galleg, dre ar folklor, dre ur rannvroelezh "martezeet" ha distaolet ? Penaos e teu unan bennak da bolitikerezh an tu kleiz pe an tu dehou ma ne vez ket dre ur politikerezh strewet araok pe e-pad ar brezel ? Penaos e raio un « emsav-dieubiñ brezhonek » ma n'eo ket oc'h en em harpañ war galonegezh striverien divrezhonek hag a vo harozed evel an harozed a viromp o eñvor hep soursial pe yezh a oa disklipt ganto. Hor merzerien, Yannig ha Yann-Renan Tattevin, Naonediz, ne oant nemet gallegerien. Ha pet all ? Ha distrujet e vo an F.L.B. gantañ, ma 'z eo implijet ar yezh estren en e greiz ?

Kinnig a reomp d'an dud ha d'ar strolladoù ar goulennoù-mañ, evel un DAE : « Daoust hag ez oc'h a-du gant anzav dismantr gwashoc'h-gwashañ hor Bro ? Daoust hag e c'hellit ober buanoc'h eget an dispenn-se evit saveteiñ hor Bro ? Daoust hag hoc'h eus soñj gouarn hoc'h-unan goude bezañ bet trec'h d'ar gevezerien pe daoust hag hoc'h eus soñj ober ganto ? Penaos hoc'h eus soñj gounit pe vougah ar gevezerien ? »

Skarvañ herr hag efed, dibab demokratelezh pe veli diharz, setu aze karrezadur ar c'helc'h evit ur prederour a sell pell en ur heuliañ al linenn dibabet gant darn.

Etre un dazont ijinnet kaer hag un amzer-vremañ fetis, diskleriomp « ar Vro en arvar, en argoll » hag unanomp hor strivoù. « Kleizidi » pe « zehoudi », kristenien pe nann-kristenien, adreizherien pe zispac'herien a zle mont a-gevret gant palioù boutin war an hevelep hent e-pad ur maread. Aze emañ damant al « Lizher-diazezh ». An hini a fell dezhañ kaout kalz, a c'hell neuze krapañ pazinier izelañ ar skeui. Ha n'eo ket evit laouenaat ar Galloud, evel ma rafe ur berrboellig bennak da grediñ, met evit kreñvaat hon Nerzh, un Nerzh dianavezet betek hiziv a ledanay e levezon war ar bobl ha war an estren gant doareoù kresket.

Salv ma vo komprenet hon dezo gant ar Vretoned o spered sklaer araok ma vo re ziwezhat ! Setu perak e c'hellomp en hon anken kadarnaat hor « gouzavadenn » : Dizunvaniezh, trubarderezh.

Aldrig a NAONED.

Les Animaux dans la Tradition celtique

La Poule et le Coq noirs

(Suite)

Sept soleils et sept lunes. — Sept destinées, y compris la Poule.
— Sept éléments, y compris la Farine de l'air.

Pour nous mettre en face du personnage animal de la Poule, le Chant 7 des Séries du Barzaz Breiz nous lance, en plein, au cœur de l'enseignement ésotérique des Druides.

Ceux-ci admettaient que l'évolution cyclique des Esprits s'opérait, successivement, sur sept planètes de vie formelle, où se manifestaient les existences sensorielles : ce sont les sept soleils. Les laps de temps départis au repos, entre deux incarnations, se passaient sur un satellite correspondant à chaque soleil, où l'existence n'était que spirituelle.

Chacun des sept soleils étant gouverné par la prédominance d'un élément, il s'ensuivait que chacune des planètes présentait un mode d'existence différent approprié à l'élément dominant, d'où les sept destinées. Quant aux sept éléments, ils étaient : d'abord les quatre éléments fondamentaux, que l'on retrouve dans toute tradition : le Feu, l'Air, l'Eau et la Terre, auxquels venaient s'ajouter les Brumes, c'est-à-dire les Colloïdes gazeux, les Vents, c'est-à-dire les Ondes : courants électriques, cosmiques, etc., et enfin la Farine de l'Air, que les anciens textes gallois nomment Nwyvre, c'est-à-dire la "materia prima" des alchimistes, l'éther philosophal. Théorie fort savante, dont on peut trouver une réplique fort peu différente dans les doctrines vulgarisées par la Société Anthroposophique que Rudolph Steiner fonda au siècle dernier.

Donc, parmi les sept destinées se trouve celle de la Poule. Que représente cette allégorique gallinacée ?

La réponse nous est fournie par le thème mythologique de Koridwenn et du nain Gwion. Souvenons-nous que, lors de sa dernière métamorphose, Gwion se transforme en une graine qui va se blottir au sein d'un tas de semences gisant à terre. Aussitôt, Koridwenn se change en Poule noire et fait tant du bec et des pattes qu'elle retrouve, au sein de l'amas de semences, celle qui cache Gwion, et l'avale. Elle sait, aussitôt, qu'elle est enceinte en reprenant sa forme originelle, accouche d'un enfant au front radieux. Le tas de semences représente, indubitablement, la masse énorme de germes émis par le mâle, lors de la fécondation, germes, dont un seul, celui de Gwion, suffira à l'opération fécondatrice. La Poule noire représente de son côté la matrice maternelle, et la destinée dite de la Poule n'est autre que la nôtre. Destinée conditionnée par l'élément Terre qui nécessite la fécondation et l'enfantement. La Poule noire est donc la nature terrestre, avec ses souffrances physiques et ses tortures morales, sa pesante chétivité corporelle et ses ténèbres spirituelles.

Comme Koridwenn avait son parèdre en Cythroll, il était normal que la Poule noire eût son pendant dans le Coq noir. En tant que symbole masculin, le Coq noir représentait le principe qui régit la nature terrestre, soit la nécessité du Mal, de la Douleur et de l'Obscurantisme.

De là à voir en tout Coq noir le représentant de Droug, principe du Mal, il n'y avait qu'un pas que la superstition populaire franchit allègrement.

La rencontre d'un coq noir était mauvais présage chez les Celtes. Lorsqu'une horde guerrière apercevait l'un de ces volatiles, tous se mettaient à le traquer, jusqu'à ce que la pauvre bête fût transpercée par la longue lance du haut guerrier, juché sur un énorme cheval, qui allait en tête, devant soutenir le ciel s'il venait à tomber, c'est-à-dire devant servir de paratonnerre pour le reste de la troupe. Ainsi le mauvais sort était-il conjuré. En réalité, ledit coq eût-il été jaune qu'il n'en eût pas moins servi de pôle d'attraction magnétique.

Malgré le christianisme, une coutume se perpétua jusqu'à nos jours, dans les campagnes armoricaines : lorsqu'une maison neuve est achevée, avant même d'aller quérir le prêtre qui la bénira, l'on égorge un ou plusieurs poulets noirs, dont le sang sert à asperger soit les murs, soit le sol, afin, dit-on, de rassasier les démons et, par conséquent, de s'assurer de leur neutralité.

La chose se pratique encore de nos jours. Je l'ai vu faire dans la région d'Oudon.

Il y a mieux encore. Dans la région de Châteaubriant, l'on pratique l'envoûtement mortel par le coq noir. Pour cela, on l'enterre vivant sur les terres de celui dont on souhaite la mort. Le comble de la réussite est d'enterrer la pauvre bête sous le fumier de l'envoûté. On récite alors les incantations maléfiques voulues, en tournant trois fois, à reculons, autour du lieu de l'envoûtement et on laisse le sortilège faire son effet. Au fur et à mesure que le coq se décompose, l'envoûté s'affaiblit et, lorsqu'il ne reste plus trace de chair, il meurt. Ceci se pratique, également, encore de nos jours.

Pythagore qui, comme on le sait, avait reçu l'initiation druidique, interdisait à ses disciples de manger du poulet, qu'il fut noir ou d'une autre couleur.

Singulières conséquences lointaines de l'assimilation poétique de la déesse Koridwenn, principe de la condition terrestre, à une Poule noire !

KALONDAN.

Bloavezh mat deoc'h
ha d'an holl dud a volontez !
Ra vo gounezet stourm
an Unvaniezh,
kentañ pal araok
hon Dieubidigezh

HA NI, AR MERC'HED ?
Et nous, les femmes ?

C. Q. F. D.

A plusieurs reprises, lors du dernier Gorsedd, il a été question de l'enseignement du breton en Haute Bretagne, et dans l'enseignement primaire au niveau de la maternelle. Il est facile, lors des palabres des assemblées, dans l'enthousiasme collectif, de souhaiter des solutions aussi radicales qu'irréalisables, de se laisser prendre au mirage de l'absolu, comme si nous œuvrions dans des conditions idéales !

La première exigence d'un enseignement breton — en supposant qu'il puisse se faire — est d'être efficace.

Or, en matière d'enseignement, qui dit efficacité suppose :

- 1° un besoin d'être enseigné de la part du disciple et, en parallèle, la possibilité de l'être ;
- 2° une capacité réelle de la part de l'enseignant, car on ne s'improvise pas pédagogue, et la bonne volonté ne suffit pas dans ce domaine ! Il faut posséder à la fois la connaissance de la matière à enseigner et de la méthode à employer.

Supposons le problème résolu ; je veux dire supposons que demain nous « soit donné » le droit d'enseigner le breton à tous les niveaux. Ecartons la condition de réceptivité du milieu à instruire. Reste celui des cadres enseignants. Nous devons admettre que nous serions dans l'impossibilité totale d'assurer cet enseignement sur l'ensemble du territoire breton. Compte tenu des cours par correspondance, de Skol Sant-Erwan, des méthodes par disques, des grammaires existantes... En effet, où trouver les instituteurs nécessaires pour enseigner le breton (sans parler d'enseigner en breton !) de Croix-de-Vie à Porspoder, de Concarneau à Pontorson ? Où les trouver, puisqu'ils n'existent pas !

Il en résulte le schéma suivant :

PREMIER STADE : Enseignement supérieur

- a) Disciplines littéraires :
 - un certificat obligatoire,
 - puis création d'une licence complète.
- b) Disciplines non-littéraires :
 - un certificat facultatif comptant pour l'admission,
 - par la suite : obligation de ce certificat.

Résultat : formations d'universitaires et de cadres supérieurs.

DEUXIÈME STADE : Ecole normale

Obligation de la possession de la langue et de la culture bretonnes pour les examens de capacité pédagogique.

Résultat : formation d'instituteurs.

TROISIÈME STADE : Enseignements secondaire, complémentaire et technique :

Une épreuve de breton, d'abord facultative (et comptant pour l'admission), puis obligatoire (elle le deviendra de fait...) pour le bac, brevets et C.A.P. en tous genres.

- Résultat :
- bretonnisation des futurs instituteurs et universitaires ;
 - bretonnisation des cadres moyens.

QUATRIÈME STADE : Enseignement primaire

- Cf. troisième stade appliqué au C.E.P. et entrée en sixième.
- En parallèle : initiation au breton à la maternelle (chants, rondes, etc.).

Résultat : bretonnisation de la masse à la base.

Il est évident que des interférences entre ces stades peuvent se produire : épreuve facultative, dès à présent, là où la formation des candidats est possible, etc. Le cap le plus dur à franchir demeure celui du deuxième au troisième stade. En effet, si l'on admet qu'il faut trois à cinq ans pour faire un licencié, et qu'il faut plusieurs années de licenciés pour encadrer l'école normale, si l'on considère que trois à cinq ans sont nécessaires pour former un instituteur ou un professeur et qu'il faut également plusieurs promotions d'instituteurs pour couvrir toutes les communes des cinq départements bretons, on doit avouer que la bretonnisation au quatrième stade ne pourrait guère être effective d'ici vingt à vingt-cinq ans. En ce temps-là, le breton ne saurait guère se prévaloir d'être langue vivante quotidienne. Reste alors à résoudre le passage de la langue vivante à la langue de culture...

Abordons à présent le problème de la réceptivité du milieu à bretonniser. C'est ici que le bât blesse. Sans s'adonner à un pessimisme exagéré, on peut bien dire que la masse n'est guère préparée à une re-bretonnisation, sans dire qu'elle s'y opposerait. On n'efface pas par quelques décrets le travail de dépersonnalisation perpétré par des générations d'instituteurs jacobins payés pour franciser la race. Pas question non plus, au grand jamais, d'employer les méthodes qui furent les leurs. Imaginez-vous un petit gamin de Saint-Mars-la-Jaille la « vache » au cou pour avoir parlé gallo ou français à la récréation ? Et, sans parler de Saint-Mars-la-Jaille, situez la même scène à Ploudalmézeau ou Maël-Carhaix, où la génération actuelle ne doit guère être plus gagnée à la perspective d'un enseignement breton ! Ce serait une ineptie. La force n'engendre pas l'amour. Basse ou Haute Bretagne, l'état d'esprit est actuellement sensiblement le même, mis à part que la Basse Bretagne est plus proche de l'époque de la langue vivante, donc porte une plus grande responsabilité dans son non-maintien. On pêche par omission aussi bien que par pensée ou par action.

Le problème se ramène donc à rendre le breton nécessaire — non imposé par la forme, mais admis comme utile, comme « payant ». L'habitude et le temps feront le reste.

Cette utilité peut être provoquée par la création d'épreuves facultatives — ou obligatoires — suivant les disciplines. Mais dans tous les cas comptant pour l'admission, et non seulement pour l'obtention d'une problématique mention.

Nécessité aussi se fera sentir de tenir compte des différences forgées par le temps entre haut et bas pays. Nécessité aussi d'inclure l'enseignement du breton dans un complexe pédagogique : histoire (obligatoire dès le départ dans toute la Bretagne), géographie, littérature, beaux-arts, etc. Bref, tout ce qui fait une civilisation. Ce qui fait une civilisation y compris, au niveau du secondaire, l'enseignement de la philosophie celtique à égalité avec les autres systèmes scholastiques traditionnels.

Car, que te sers de gagner l'univers, si tu viens à perdre ton âme ?
C.Q.F.D.

La société d'aujourd'hui vue à travers les Triades

D'après les Triades, dont les bases restent toujours vraies, dans l'humanité se distinguent trois classes sociales :

- la classe manœuvrante,
- la classe administrative,
- la classe dirigeante.

Ces trois classes sociales doivent avoir l'égalité des droits à l'existence, de participer également au bonheur et au malheur et, en général, de se partager également les fruits de la vie. Les dirigeants doivent avoir le privilège de pouvoir accomplir les œuvres des classes d'administratifs et de manœuvrants. De même les administratifs pour les manœuvrants. La graduation de ces trois classes doit dépendre de la supériorité spirituelle et intellectuelle.

Le manœuvrant, s'il est jugé, par les dirigeants, digne de remonter l'échelon des classes sociales, rentre dans ces classes, sans pour cela acquérir des bénéfices vitaux aux dépens des autres.

Les manœuvrants sont ceux qui cultivent par leurs propres mains la terre, ceux qui, par leurs propres mains, travaillent dans l'industrie, manœuvrants sont encore les maçons, les portefaix et, en général, tous ceux qui travaillent par le concours principal de leurs mains.

Administratifs sont ceux qui, par leur travail intellectuel, aident à l'œuvre les manœuvrants pour la plus parfaite et plus complète exécution de leurs œuvres. Administratifs sont encore tous les clercs qui travaillent guidés ou sous une influence prescrite de méthode graphique. Administratifs sont encore ceux qui accomplissent des œuvres d'inspection, d'examen sur les œuvres industrielles ou publiques.

Les dirigeants sont ceux qui, par un développement spirituel précédent, dirigent des œuvres d'agriculture, d'industrie ou des œuvres publiques, c'est-à-dire : architectes, ingénieurs ayant complété leurs études supérieures.

Dirigeants sont encore tous les hommes de science, médecins, physiciens, chimistes, astronomes, littérateurs, professeurs des diverses langues et des diverses sciences et, en général, tous ceux qui ont complété des études supérieures.

Pour une plus parfaite et plus juste classification des hommes dans leurs classes sociales, on doit mettre comme fondements absolus, dans la législation sociale, l'instruction totalement gratuite, sans nul échange, de tous les hommes, de tout âge et de toute provenance sociale.

La classe dirigeante sacrifiant ses facultés à la bonne et sage direction de la société, la prospérité y règne. Une société déperissante est analogue à un homme suicidé. Qui en est le responsable ? La classe dirigeante.

Les hommes ne peuvent avoir la prétention de "faire" des lois supérieures aux lois naturelles. L'Empire romain les ayant dénaturés par un "droit" fabriqué de toutes pièces, a amené la corruption des individus, la décadence et la disparition d'une civilisation particulièrement inhumaine.

La Révolution française de 1789, tant vantée par des profiteurs de tous genres, a puisé dans le "droit romain" les germes de corruption de la société actuelle.

Au contraire, les druides d'autrefois savaient, en se basant sur les faits de la nature (qu'ils observaient très attentivement) et les considérant comme étant en rapport avec la Justice et la Morale, rejetaient l'état de "droit" et reconnaissaient la loi des nécessités des hommes comme justifiant la loi des devoirs des hommes, envers eux-mêmes, envers l'humanité et envers la nature.

Car toute loi de vie comporte la loi de nécessité. Et toute loi de nécessité comporte la loi du Devoir.

Le seul droit que les êtres humains possèdent, c'est le droit à la vie.

La liberté (les druides faisaient partir toutes leurs activités du point de liberté) de l'être humain a comme limites la loi de nécessités et la loi du devoir. Celui qui dépasse ces limites en transgressant les lois rend ceux qui l'entourent esclaves de sa loi de vie et en devient le tyran. Lui-même alors est privé de la liberté.

Les misères physiques et matérielles, psychiques et morales existent, parce qu'à la loi de nécessités ne répond pas la loi du devoir. Dans un tel organisme naturel ou social existe alors un déséquilibre flagrant. Car l'activité de l'une de ces lois se réfléchit dans les réalisations de l'autre.

Il existe trois natures de nécessités chez les êtres humains :

- 1° Les nécessités physiques ou matérielles ;
- 2° Les nécessités psychiques ou animiques ;
- 3° Les nécessités spirituelles.

Le principe logique qui ressort de ce qui précède est la solidarité comme loi de la Nature, qui se manifeste en celle-ci différentiellement.

Un autre principe philosophique qui en ressort est dans l'égalité apparente, la hiérarchie.

L'égalité dans le droit de vivre est absolue, mais l'égalité dans la manière de vivre n'est pas un principe de la logique naturelle, car l'évolution des êtres de tous les règnes de la Nature est inégale ; or leurs nécessités sont plus ou moins compliquées, autant que l'être s'achemine vers le but de son évolution.

La vérité qui ressort de cela est que des êtres travaillent pour servir les nécessités d'autres êtres, en apparence, mais réellement dans la philosophie naturelle, ils servent leur personne.

Appliquant cette vérité, les supérieurs deviennent les bienfaiteurs des inférieurs par leur supériorité, et en même temps les supérieurs bénéficient des inférieurs de bienfaits analogues.

Quels avantages la Bretagne pourrait-elle retirer de copier ce ferment de putréfaction qui gère l'Hexagone et des dictateurs qui, périodiquement, en sont sortis ?

Prenons modèle sur l'organisation sociale que suivaient les druides, tirant sa source dans la spiritualité la plus élevée, se traduisant par les sentiments les plus beaux et les plus généreux et les réalisations humaines les plus altruistes.

Pour mieux le comprendre, rappelons-nous l'acharnement que mirent les Romains, représentants d'une société corrompue de brutes, pour détruire les druides et leur centre spirituel Alésia.

G. FLOC'H, drouiz.

En marche vers l'union

Les Celtes ne doivent pas revoir une nouvelle Alésia

C'est pour moi une grande joie de voir acceptée l'idée de faire du Gorsedd, non pas un carrefour, mais le Carrefour par excellence et le point de ralliement obligé de toutes les bonnes volontés bretonnes. Je sais bien que, pour un peuple aussi foncièrement individualiste que le nôtre, il est infiniment difficile de concilier tous les points de vues, les idées et les positions. Mais il y a une limite à tout. Et quand le bateau est en danger, tout le monde à bord ne songe plus qu'à sauver ce navire, bien commun de tous. On peut manquer de compétences ou de savoir, mais personne, en vérité, ne manque de bonne volonté, car ce sentiment est présent en tout homme... Tout l'art est de l'éveiller !

Rien dans le monde ne peut se bâtir, s'édifier et durer sans la présence de la Bonne Volonté. Car c'est cet esprit qui rapproche les hommes avant toutes choses. La Bonne Volonté est une force tangible et réelle qui peut venir à bout des pires obstacles. Tout comme la Foi, elle peut soulever les montagnes. Mais cet esprit de bonne volonté a besoin pour s'élever du souffle de l'Idéal. Pas de grandes causes sans grandes pensées... Or, nous avons ensemble tout cela à notre portée.

Il est indéniable que nous avons tous un même amour pour notre patrie. C'est cela le premier ferment de l'Union. Puis nous savons aussi que nous sommes bien et véritablement un peuple distinct et non, comme on cherche "ailleurs" à le faire croire, une population, parmi d'autres, perdue dans l'hexagone. Ceci est encore un autre ferment d'union car se penser en tant que peuple, c'est un peu avoir en soi cet « esprit de corps » qui fait la force des armées. Nous savons aussi que notre patrimoine national est riche, varié et de valeur, et qu'il est notre fierté. N'est-ce pas là encore une raison de nous rapprocher les uns des autres ?

Dois-je rappeler à chacun que notre sol, parsemé d'antiques dolmens et menhirs, reste, en dépit de tout, une de ces terres inspirées où jamais la flamme de l'Esprit de la race ne s'éteint... Ne sommes-nous pas la preuve vivante de cette survivance de l'âme celte ?

Nos valeureux aïeux comptent sur nous. Ils furent ces hommes dont le latin Tite-Live, il y a bien des siècles, disait déjà : « Vous pouvez dire combien les Celtes l'emportent en valeur sur le reste des mortels ! » Ils posèrent jadis les premiers fondements d'un grandiose et unique édifice. La brutalité romaine ne permit pas au grand rêve de s'achever et ce fut grand dommage pour le monde. Mais ce qui fut commencé doit inéluctablement s'achever. Car telle est la Loi.

Le temps est le grand ami des grandes idées. Le Celtisme en est une. La puissance du temps a balayé tous les ennemis et tous les obstacles accumulés par l'ignorance et la sottise des hommes. De nouveau, le peuple celte est en face de son destin. Nul ne s'oppose plus, sinon nous-mêmes, à l'accomplissement de la grande mission des Celtes.

Le sage qui sait écouter entend la Symphonie du Monde. Chaque peuple compose sa propre mélodie suivant son génie, sa virtuosité. Chaque peuple est une note dans le concert des nations... ou une fausse note ! Or, singulièrement, les peuples d'Occident font entendre les discordances issues de la mauvaise orchestration d'une civilisation désaxée.

Le bilan négatif de cette forme de société démente s'inscrit en de terribles chiffres : 15 000 morts et plus de 300 000 blessés rien que sur les routes de France. Les enquêtes révèlent que ce sont là les effets d'un égoïsme forcené et d'une folie de la vitesse qui touche à l'hystérie... Et tous les ans cette hécatombe s'accroît.

Tout démontre que cette forme de société matérialiste creuse sa propre tombe. Et, du même coup, la nôtre, si nous ne réagissons pas à temps ! Il y a une maladie de la civilisation qui risque d'être mortelle, si ne surgit point la médication salvatrice. L'observateur attentif sait bien que toutes les idéologies en "isme" actuelles n'apportent aucun réel remède. Toutes portent en elles le réactif nocif du matérialiste esprit qui les inspire toutes.

Le mal vient de loin et porte encore le sceau de la Rome des Césars. Cette lèpre actuelle s'est implantée grâce au germe du scepticisme latin destructeur. Les légions ne sont plus, mais légions sont les âmes asservies encore au malfaisant génie venu des bords du Tibre.

Le temps est venu où un autre génie peut de nouveau se dresser pour faire face au danger. Il attendait son heure qui sera celle de la revanche. Celui qui fut abattu va à son tour abattre. Le sort des hommes dépend autant des idées que des armes. En définitive, le destin de l'Europe va dépendre du triomphe et du choc de deux vieux adversaires. L'un est ce noir génie, âme damnée de l'Occident. L'autre est ce héros malheureux dont l'épée brisée se reforge et doit s'affermir dans la trempée de l'Union. Ce héros fumeux au cœur invincible, c'est le Génie celtique qui tel le Phœnix va renaître des cendres du passé !

Cette Re-naissance si nécessaire à l'équilibre et au salut du monde... le Gorsedd en sera le berceau. Ce n'est pas un honneur, c'est un devoir sacré auquel chaque fils de notre sol ne peut se dérober. La Terre des Druides doit donner l'exemple de l'Unité face à ce monde désuni qui ne trouve plus son chemin. Nous, Celtes, héritiers de l'humanisme celtique qui faillit illuminer, bien mieux qu'Athènes, tout l'Occident, nous devons faire entrer dans les faits cette unité qui fit défaut lors d'Alésia.

Tous ensemble, et coude à coude, nous nous devons de lutter afin que, plus jamais, il n'y ait d'Alésia. Si, par malheur, le ferment de discorde venait à bout de cette volonté d'union, que chacun sache que cela équivaldrait, non seulement à une autre tragédie d'Alésia, mais encore, mais surtout à un Hiroshima de l'esprit, et plus tard à un effondrement de toutes les valeurs spirituelles, dernières barrières opposées au matérialisme dont le linceul apocalyptique servira de linceul au Monde.

A. GALLARD, drouiz.

LA CHAÎNE

Bretons, si vous voulez que vive la Bretagne, un seul mot d'ordre : UNION.

Et il est urgent, croyez-moi, que s'accomplisse enfin cette union entre tous les mouvements, car le navire France est au bord du naufrage, entraînant la Bretagne à sa remorque.

Quand donc comprendrez-vous que toutes vos petites querelles intestines ne mènent qu'au néant, et que d'aucuns entretiennent savamment. Diviser pour régner, tel est sans doute leur but ?

Est-ce une utopie de voir les chefs des divers mouvements se donner la main, faisant abstraction de toute ambition personnelle, laissant de côté leurs divergences politiques et autres... ?

Bretons, faites taire vos rancunes, ne retombez pas dans les mêmes errements du passé. L'avenir est là, et il est très sombre.

Tous unis sous le même drapeau blanc et noir, tous unis pour œuvrer en commun dans un même idéal : la Bretagne.

Si vous continuez vos jeux stériles, seul le gagnant est Paris. Assez de bla-bla-bla, assez de plastic, assez de gamineries ! Il y a des tâches autrement urgentes à accomplir !... Toutes sortes de catastrophes nous attendent...

Catastrophe économique... Messieurs les industriels, y pensez-vous ? Voyez l'exemple de nos frères normands : ils ont constitué une association Normandie-Allemagne pour court-circuiter Paris et favoriser les échanges germano-normands (*Hin Heiliga Normandiska Kirkja*, n° 46, août 1967). Certains en ont conscience, d'autres dorment comme des bienheureux ! Gare au réveil !

Bretons, plus de haine entre frères, la haine appelle la haine, et la haine est destructive. Et tout est à reconstruire en Bretagne.

Bretons, mes frères, forgez cette chaîne contre laquelle nos ennemis viendront se briser les reins. Forgez-la solide et sans faille, il ne tient qu'à vous.

« La force d'une chaîne ne dépasse pas celle du plus faible de ses maillons. » (Proverbe chinois.)

A. RUFFAULT.

ABONNEMENTS ET COTISATIONS :

Abonnement ordinaire, 10 F. — Abonnement de soutien, 15 F. — Cotisation ordinaire, 20 F. — Cotisation de soutien, 30 F. — Bienfaiteurs à partir de 50 F.

Nos confrères n'ont que leur cotisation à payer naturellement. Toute cotisation ou tout abonnement versé compte à partir du 1^{er} janvier de l'année en cours. (C.C.P. "Gorsedd" 1907-81 Nantes.)

Echos économiques et sociaux

● Nul n'ignore plus la situation catastrophique du téléphone dans l'hexagone. Des chiffres, en voilà : 126 postes pour 1 000 habitants, densité inférieure à celle enregistrée dans les pays du Marché commun (Italie exceptée), aux Etats-Unis, en Suède, en Grande-Bretagne et au Canada (sic). Mais ce que l'on ignore peut-être davantage, c'est la répartition de cette « pénurie ». D'abord les villes, Paris en tête bien entendu, avec 50,6 postes pour 100 habitants ; ensuite, cela descend très vite de 29 % à Lille, 26 % à Lyon, 20 % à Bordeaux et Strasbourg, etc., et on passe à la dernière place des grandes cités avec... Nantes, 15 %. Dans l'étude d'ensemble dont nous extrayons ces chiffres, ni Rennes, ni Brest ne sont même mentionnées !... Toutefois, ce n'est pas terminé, si nous regardons par « régions », nous constatons qu'à nouveau la Bretagne se classe au dernier rang avec 6,78 %, contre 26 % à la région parisienne, 15 à la Provence - Côte d'Azur, 12 Rhône-Alpes, 10,6 à l'Alsace, etc., etc. Etonnons-nous après cela que des industriels hésitent à décentraliser dans une région si bien pourvue téléphoniquement. Au fait, nous aimerions bien connaître la situation du « malheureux Québec » dans ce domaine du téléphone ?

● Lors de son dernier emprunt, la S.N.C.F. a largement diffusé, à titre de publicité et, comme il est d'usage en pareil cas, son programme d'équipement, lequel était illustré d'une carte de l'électrification. La légende donnait trois représentations graphiques différentes : lignes électrifiées en service, lignes prévues pour 1968, lignes prévues ultérieurement, enfin représentation par un trait simple : les autres, celles pour lesquelles il n'est rien prévu, même « ultérieurement ». Est-il besoin de dire que ni Rennes-Brest, ni Rennes-Quimper, ni Nantes-Quimper n'étaient dans les trois premières catégories. Critère de la S.N.C.F. pour adopter l'électrification d'une ligne — indiqué dans le même programme — « l'option en faveur de la traction électrique ne peut se justifier qu'à partir d'un certain volume de trafic. » En tout cas voilà encore de quoi favoriser décentralisation et tourisme en Bretagne ! Ce qui, bien entendu, n'aura pas empêché de nombreux Bretons d'apporter leur argent pour souscrire à cet emprunt, ni de nombreux autres d'être cheminots. Autrement dit, la S.N.C.F. prend notre argent et nos hommes, mais ne nous offre rien en échange, c'est pourquoi elle porte bien son initiale "F".

● Au moins, dira-t-on, il reste la mer si chère au cœur des Bretons. Hélas ! dans une lettre adressée au secrétaire général de la Marine marchande, le secrétaire général de la Fédération des marins C.G.T. rappelait, entre autres, que le nombre des navigants était passé de 42 000 en 1960 à 32 000 actuellement. Dix mille de moins en sept ans, ce n'est pas mal, surtout si l'on songe que cela ne risque que de s'accroître (en suivant la politique actuelle) et que la pêche maritime elle-même, et pour des raisons identiques, se trouve à la veille d'une crise grave.

● La situation n'est pas plus brillante dans le compartiment voisin de la construction navale. N'apprend-on pas que, du troisième rang qu'elle occupait précédemment, la France vient de passer au quatrième, derrière : le Japon, la Suède et l'Allemagne. Quand on sait l'importance que la Navale représente pour la région Nantes - Saint-Nazaire. Et que l'on ne vienne pas nous rebattre les oreilles avec les incidences des charges sociales, argument discutable pour le Japon, mais inacceptable pour l'Allemagne et surtout la Suède !

● Il y a quelque temps, à l'Assemblée, s'est tenu un débat sur la décentralisation ; dix-huit — oui, vous avez bien lu : 18 — députés étaient présents ! Parmi eux, neuf ont participé au débat, aucun de ces neuf n'était un député breton. Ce qui semblerait prouver que tout marche bien en Bretagne de ce côté. Il est vrai que le représentant du gouvernement était M. Marcellin, peut-être représentait-il aussi l'opposition ?

● Tout le monde, il est vrai, n'est pas encore d'accord sur la décentralisation. Au tableau d'honneur de ces rétrogrades, nous citons le député Griotteray (du même groupe politique : les Indépendants, que M. Marcellin). Ce monsieur s'était déjà fait remarquer plusieurs fois par des déclarations fracassantes consacrées à la défense de ce Paris que la province attaque si méchamment. Voici quelques extraits récents de sa prose : « Or, la seule chance de la France de jouer un rôle déterminant dans l'Europe de demain est de faire de Paris la tête de pont de l'activité économique de notre pays. » « L'attitude de l'administration, les pressions exercées sur l'opinion nationale au sujet du "monstre parisien" prennent un caractère suffisamment inquiétant pour m'inciter à vous écrire sans considération de nos appartenances politiques respectives. » C'est en ces termes que ce parlementaire s'est adressé aux députés de la région parisienne pour leur demander de créer un groupe d'action régional. D'ici que cela tourne à l'autonomisme et qu'un chef d'Etat étranger en visite officielle s'écrie du balcon de l'hôtel de ville : « Vive le Paris libre ! ».

● C'est d'ailleurs de tous les horizons politiques "parisiens" que l'on se dresse ainsi pour se défendre contre la province. Ci-dessous quelques extraits d'interventions à l'une des dernières réunions du conseil de Paris. De M. Férygnac (communiste) : « ... s'élève contre le schéma directeur de la région parisienne qui prévoit une diminution des activités industrielles dans Paris. » M. Giraud (socialiste) « ... met l'accent sur la nécessité de conserver le potentiel économique de la région en raison de la croissance démographique qui se poursuit, malgré la volonté contraire des pouvoirs publics et parce que la province se révèle incapable de retenir sur place la main-d'œuvre qui se dirige sur Paris. » M. Frédéric-Dupont (centriste) « ... impute à la pression des élus de province l'une des causes de la situation actuelle. » Comme remède pour enrayer le chômage parisien, M. David-Weil (P.S.U.) propose notamment : « ... un ralentissement provisoire des décentralisations d'entreprises. » Qu'il y a donc encore du travail à faire avant que toutes les couches de l'opinion française soient convaincues... si elles le sont jamais un jour.

● Encore une autre opinion, émanant celle-là d'un syndicaliste ouvrier. Au cours de son émission d'informations de 12 h 30 du 18 novembre 1967, Europe n° 1 avait invité, pour un débat sur les questions syndicales : M. Descamps, de la C.F.D.T., et M. Bergeron, de C.G.T.-F.O. A une question posée par l'un des auditeurs présents dans le studio d'Europe n° 1, M. Descamps répondit « ... qu'il était partisan d'une régionalisation nuancée ». Quant à M. Bergeron, c'est assez vivement qu'il répliqua « ... qu'il n'était pas du tout partisan d'une formule du genre "la Bretagne aux Bretons". Cela pourrait nous mener trop loin »... Sans commentaire !...

(A Suivre)

M. le Sénateur-Maire de Nantes nous écrit

Monsieur le Coadjuteur du Grand-Druide,

Vous avez bien voulu, au nom du Comité directeur du Collège des Druides, Bardes et Ovates de Bretagne, me transmettre la motion adoptée à mon égard au cours de votre Gorsedd de Paimpont. J'ai été touché de ce témoignage qui m'apporte la preuve que l'action de la municipalité est comprise et qu'elle rencontre l'assentiment d'une société telle que la vôtre.

Vous avez parfaitement perçu les divers plans où nous devons agir.

Le plus important est sans nul doute le domaine économique. L'expansion de la région nantaise est d'une nécessité primordiale. Mais, à nos yeux, cette vitalité économique que nous recherchons par tous les moyens est indispensable, non pas pour des raisons strictement matérielles, mais parce qu'elle apporte la seule solution humaine au grand problème de notre région et du reste de la Bretagne, celui de l'emploi.

Les jeunes doivent pouvoir trouver du travail chez eux et y vivre dignement.

Cette préoccupation constante n'empêche pas que nous songions à ce que certains auraient eu tendance à considérer comme des détails. Je pense ici au rétablissement des couleurs traditionnelles de Nantes. Le symbole, à mes yeux — et vous partagez cette conception — est grand et j'y vois, à côté du maintien de la personnalité de notre cité, un geste de solidarité avec ceux qui nous ont précédés et qui ont travaillé à la grandeur et au rayonnement de notre ville.

Je vous prie d'être mon interprète près des membres du Comité directeur du Collège pour leur transmettre mes remerciements. Je le fais avec d'autant plus de plaisir que je sais que le Grand-Druide, M. Pierre Loisel, et le doyen d'âge, M. Job Kergrist, sont des Nantais d'adoption, et que vous-même et M. Coarer-Kalondan êtes Nantais de souche.

Vous avez la fierté d'être Bretons et je suis heureux que, sur ce point aussi, nous nous rencontrions.

Veillez agréer...

Le Sénateur-Maire,
André MORICE.

LEVRIOU E GWERZH E TI AR C'HOURSEZ :	
Compte rendu de la visite des Gallois en 1947	2,00 F
François Vallée, par Roh-Vur	3,00 F
Supplément au Dictionnaire français-breton de Vallée	10,00 F
Anciens numéros d'An Tribann, chacun	1,50 F
Grammaire française et Grammaire bretonne (étude de 20 pages), par F. Vallée et R. Le Roux	1,00 F
Notes de Grammaire bretonne, par F. Vallée	1,00 F
Lidoù Meur Goursez Breizh	3,00 F
Numéros anciens, nouvelle présentation	3,00 F
Taldir	3,00 F
Sang d'Occident, par Le Mercier d'Erm	5,00 F
Bretagne et Germanie, par Le Mercier d'Erm	2,00 F
Le Testament des Druides, par E. Coarer-Kalondan	3,30 F
Adressez vos commandes : Monsieur CHARLES FORGET,	
1, Avenue du Petit-Doyenné - 44 NANTES.	

KELEIER -- KELEIER -- KELEIER -- KELEIER

KAÏV

Nous avons le regret de vous faire part du décès de notre confrère M. Jean Ballu, ovate « Kenseurt Alan Barvek », pharmacien, décédé à Nantes dans sa 77^e année.

Nous prions la famille de notre fidèle ami de vouloir bien trouver ici l'expression de notre douloureuse sympathie.

EURED

Le druide Roh Vur nous apprend qu'il a assisté, le 16 décembre, à Quimper, au mariage de notre jeune confrère Marcel Surbiguet, barde Ab Arzel, docteur en droit, assistant à la faculté de droit de Paris, avec Mlle Brigitte Jehannin, licenciée ès lettres.

Nos vœux de bonheur aux jeunes époux et au plaisir de les voir au prochain Gorsedd.

HOR MIGNONED

Nous avons appris avec satisfaction l'élection du général Pierre Vallerie, barde Derwenn Wilhag, comme adjoint au maire du nouveau « Grand Saint-Malo ».

Nos bien vives félicitations à notre confrère et ami, dont l'action bretonne dans de nombreux groupements est un exemple pour tous.

UN DISQUE BRETON DES "AUTEURS ET MUSIENS AVEUGLES"

L'Association des auteurs et compositeurs aveugles sous le label de leur maison d'éditions des disques Homère, se prépare à sortir à la mi-janvier, un 33 tours, longue durée de chansons celtiques en langue bretonne. Ce disque qui comporte 12 chansons dont le « Bro goz va zadou » et « N'eo nemet kenavo », a été enregistré avec grand orchestre et chœurs et sera d'une qualité exceptionnelle. L'Association des auteurs et compositeurs aveugles a décidé d'offrir le bénéfice de la vente de ce disque à une œuvre d'origine bretonne : « Les Hospitaliers Sauveteurs Bretons ». Une journée nationale de lancement aura lieu au début du mois de mars, avec le concours de toutes les associations bretonnes intéressées, de la radio et de la presse.

Le Gorsedd ne peut que donner son appui à une telle initiative à laquelle participent activement notre confrère S. Milbéo et notre compatriote Lisette Keray. Nul doute que nos amis accorderont le meilleur accueil à ce disque. Adressez, dès maintenant vos commandes, au siège de notre collège qui transmettra.

Disque pour enfants « Histoire de Bretagne »

Ce disque doit sortir prochainement. On souscrit toujours chez M. E. Coarer-Kalondan, 24, rue Copernic, à Nantes. Prix 18 F au C.C.P. 653-93, Nantes.

Activité nantaise du Gorsedd

La délégation du Pays Nantais a été placée sous la responsabilité de notre confrère M. Per HAMON, 133, route de Vannes, 44 - Nantes. Une permanence est assurée, comme il a été annoncé déjà, tous les samedis de 19 h à 20 h, au local du Cercle Celtique, 21, rue des Hauts-Pavés.

Deux cercles d'études mensuels ont eu lieu au cours du quatrième trimestre : le 21 octobre sur le thème « Où en sommes-nous de la Charte », sous la direction du grand druide adjoint ; le 25 novembre sur « Les femmes dans l'histoire de Bretagne », après exposé du druide Kalondan. Prochain cercle d'étude : le 13 janvier sur « Le rituel du Gorsedd ».

ADRESSES DES AUTRES DÉLÉGATIONS :

— Paris et région parisienne : M. A. SANSEAU, 14, rue Gounod, 92 - Nanterre.

— Léon : M. P.-Y. BUREL, 44, rue Traverse, 29 N - BREST.

- Trégor, Goélo, Penthièvre : M. M. BOUGEARD, 21, place Duguesclin, 22 - SAINT-BRIEUC.
- Cornouaille : M. M. LE BERRE, rue Haute, 29 S - QUIMPER.
- Pays de Rennes, Saint-Malo et Dol : M. A. ALLAIN, 19, avenue Barthou 35 - RENNES.
- Pays nantais : Voir plus haut.
- Pays vannetais : Mme Y. NICOL, « Breiz a gan », Saint-Goustan, 56 - AURAY (adresse provisoire).
- Afrique du Nord : M. A. HERRY, 101, rue Karatchi, CASABLANCA, Maroc.
- Italie : Mme S. CONAN, 22, via Fabio-Filzi, VARESE.
- Belgique : M. E. RAUTER, 229, Tramlaan, STERREBECK.
- Nouvelle Calédonie : M. A.-Y. LE GOFF, B.P. 62, NOUMEA.
- Grande-Bretagne : M. E. G. RETALLACK-HOOPER, 16, Trevu Road, CAMBORNE, Cornwall.
- Lorraine-Alsace-Franche-Comté : M. J. LE FLEM, 12, chemin Haie-du-Loup, 88 - ÉPINAL.
- Guyenne-Gascogne : M. Y.-B. BOUCHER, résidence Garonne, 47 - MARMANDE.
- Provence-Comté de Nice : M. A. GALLARD, villa Tamao, La Polynésie, 83 - GIENS.
- Artois - Picardie - Flandre : M. le docteur MORVAN, rue des Peintres-Chigot, 59 - VALENCIENNES.

Adresse des autres Gorseddau :

- Gorsedd Cymru : Rév. A.-E. JONES-CYNAN, Pen Maen, MENAI BRIDGE, Anglesey.
- Gorsedd Kernow : M. G. PAWLEY-WHITE, « Boskewys », Trelissick Road, HAYLE.

Autres collèges druidiques :

- Collège druidique des Gaules : M. P. BOUCHET, 40, rue du Colonel-Fabien, 93 - DRANCY.
- The Bardic and Druid Order : M. P. ROSS-NICHOLS, 42, Gledstanes Road LONDON W. 14.
- The Druid Order : 77, Carlton Road, Dulwich LONDON S.E. 21.

ENTRAIDE SOCIALE :

Nous vous demandons de vouloir bien faire jouer la fraternité du Gorsedd en faveur :

— d'un ménage dont mari cherche situation en contact avec la nature, de préférence exploitation forestière ; et sa femme place comptable avec secrétariat, références professionnelles, niveau B.E.C. et B.P., région de Bretagne indifférente.

— d'un dessinateur publicitaire, membre du Gorsedd, références maisons premier ordre. Se tient à la disposition industriels et commerçants pour maquettes, affiches, placards, étiquettes, marques et agencements stands et magasins.

Faire parvenir toutes indications utiles au siège du collège qui transmettra.

PREMIÈRE LISTE D'ADHÉSIONS A LA CHARTE :

Nous vous communiquons une première liste arrêtée au 31 décembre des signatures reçues en faveur de la « Charte Minimale Bretonne » :

Unvaniez Koatkev, Koun Breiz, Emlév An Tiegezhioù, Revue Skol, Journal Wanig ha Wenig, Breuriez Sant-Erwan, Revue Barr-Heol, Lettre Socio-syndicaliste révolutionnaire, Eglise catholique orthodoxe celtique, Tir Nevez, La Bretagne Réelle, Keltia, Breiz Santel, Ker-Arvor, Al Lestr, L'Avenir de la Bretagne, Skol dre Lizher, Fédération Anarchiste Française, L'Homme Libre, P.N.B., Grande-Loge de Bretagne, Union Bretonne de l'Île-de-France, Comité d'Information de l'émigration bretonne.

Parmi les C. C. et les bagadoù, bien qu'ils n'aient pas été jusqu'ici sollicités : Korollerien Breiz-Izel Pariz, Bagad et C. C. de la Plaine-sur-Mer, C. C. de Carhaix, Cercle Breton de Nantes, C. C. de Morlaix.

Ont en outre réservé une large place à la Charte dans leurs pages, les

publications suivantes : Eclairer de Châteaubriand, Breiz, Ar Vro, Al Liamm, L'Hespérie, An Teodeg. Mention, par ailleurs dans : Celtic News.

D'autres signatures ont été annoncées pour le mois de janvier. Que nos compatriotes et amis soient assurés de la bonne volonté désintéressée du Gorsedd et veuillent agréer ses remerciements.

SUITE ENVISAGÉE EN FAVEUR DE LA CHARTE :

Le plan d'action suivant a été établi, sous réserves de modifications imposées par les circonstances :

- Diffusion et résultats d'un second appel actuellement en cours ;
- Rencontre des signataires au printemps prochain et réajustement de la Charte en fonctions des observations reçues ;
- Impression de la Charte et relance ;
- Election, au cours des assises de Paimpont, d'un Comité coordinateur se substituant au Gorsedd ;
- Campagnes et démarches sous l'impulsion de ce Comité, etc., etc.

La Charte a été élaborée, non pas pour ménager les susceptibilités du Pouvoir, mais pour obtenir une UNION qui ne peut, en définitif, que l'inquiéter. Le problème est posé : doit-on l'inquiéter ?

OPINIONS SUR LA CHARTE

« Avec vous de tout cœur et pleinement pour la C.M.B. » (M. L. Nîmes.)
« Emaon a-du krenn gant ho "Lizer-Diazez" a ginnig. » (V.S. Ciboure.)
« Nous voulons regretter une fois de plus que ce document ait été élaboré et pensé en français, que la traduction bretonne est surtout remarquable par la cocasserie bien bardique des quelques néologismes introduits, et qu'en conséquence, elle n'a AUCUNE valeur du point de vue de l'homme breton. » (Kadvan, dans **Kannadig Ker-Vreizh.**) *

« Approuvons sans réserves, la Charte Minimale Bretonne présentée par le Gorsedd. » (L. F. Suresnes.)

« Laouen em don-donañ ez on, o welout ar C'hoursez en hent-mañ. » (O. M., Cordoba.)

« La Charte vient à son heure : le départ est donné et le combat est commencé. » (A. P., Guenrouet.)

« ... mar'd eo ar Charte Minimale amodigezh rik diouzh ar savboent brezhon, ez eo ken amoet-all diouzh ar savboent gall. » (**Emsav**, Du 1967.)

LETRE DU SECRETAIRE DU C.N.B.L. :

« Je regrette d'avoir reçu votre circulaire concernant la « Charte Minimale Bretonne » alors que ma circulaire annonçant la création d'un « Comité national de la Bretagne libre » avait déjà été distribuée. Bien entendu, si j'avais eu la moindre idée de vos intentions, je me serais mis d'abord en rapport avec votre organisation avant de lancer mon appel à l'union. »

« Pour vous assurer de ma bonne volonté et pour vous persuader de mon ardent désir de voir se réaliser une coordination sincère et efficace des activités de tous ceux qui constituent le mouvement nationaliste breton, je suis prêt à saborder de mes mains ma propre organisation plutôt que de risquer de créer un doute dans les esprits et de retarder l'union. Je ne crois pas que cela soit nécessaire car votre paragraphe « Présentation » précise que le Gorsedd ne peut se substituer à un organisme coordinateur. Il semble, au contraire, que la création du C.N.B.L. arrive au bon moment et que celui-ci puisse compléter le travail merveilleusement commencé par le Gorsedd. Evidemment ce n'est pas à moi d'en décider mais aux Bretons. J'espère qu'ils accepteront mes bons offices et qu'ils utiliseront mon désir de servir la Bretagne et tous les Bretons. »

« Avec vous et avec tous les partisans de l'unité nationale. »
Merci à notre ami pour sa généreuse lettre. Qu'il soit rassuré ! Sa circulaire ne fait pas double emploi avec la Charte. Elle se place à un autre niveau. La somme de nos efforts parallèles ne peut que hâter l'UNION.

DASTUMADENNOU HA KELAOUENNOU

Kavout a reot amañ da heul an dastumadennoù hag ar c'helaouennoù kaset d'ar C'hoursez e-doug ar pevare trimiziad :

● **Celtic News.** — Bulletin of the Celtic League relating the principal facts of the struggle for life in our nations.

● **Ar C'hist d'an Indianed.** — An tad Y. TROAL a c'houlenn diganeomp digerifi hor prenestroù war ar Bed ha frankaat hor c'halon.

● **Bulletin mensuel de prévisions météorologiques et cosmiques.** — Le temps en Europe Occidentale et en Afrique du Nord en janvier et février et événements possibles à ces mêmes périodes.

● **Al Lestr.** — Ce bulletin se hausse au niveau des publications nationales tant par sa présentation et son iconographie soignée que par la teneur de ses articles.

● **Le Monde Libéraire.** — Cette tentative anarchiste de comprendre la personnalité de notre peuple est une heureuse surprise pour les Bretons — grands admirateurs, sur le plan universel, de Proudhon et de Bakounine — après avoir été longtemps déçus par l'impérialisme linguistique et culturel des prétendus « fédéralistes » libertaires d'une certaine époque.

● **An Lef Kernewek.** — Dezrevell buhez Kernev-Veur en he yezh.

● **Hon Tiegezh.** — Stagadenn « Emglev an Tiegezhioù » da « Wanig ha Wenig » a zo he fal dedennañ bugale ha tud deut d'o cad davet hor yezh hag hon istor.

● **Bretagne-Dimanche.** — Une large place à la langue et aux problèmes bretons.

● **Ar Falz.** — Un compte rendu de la journée de l'action régionale progressiste qui restera une date importante de la prise de conscience bretonne de la Gauche, grâce à « Ar Falz ».

● **Breiz.** — Un magazine de la jeunesse bretonne d'un éclectisme et d'une qualité difficilement remplaçables...

● **Keltia.** — Organe de recherche d'un celtisme moderne. A noter « La voie de nos ancêtres » par P. M. Beauvy de Kergalec.

● **Hin Heilaga Normanniska Kirkja.** — Un aperçu sur l'odinisme normand.

● **Les Cahiers de l'Hexagone.** — Organe du centre d'échanges et de perfectionnement des cadres de l'action régionale.

● **L'Hespérie.** — Une volonté louable de recatésation de l'ancienne Gaule.

● **Skol Vreizh.** — Cahier pédagogique et une mine de renseignements permettant d'acquérir une véritable culture bretonne.

● **Er Guenedour.** — Ur pennad skeudennet war an Hatha Yoga.

● **New Cornwall.** — Answers to constant attack by centralising forces and a report of Gorseth Kernow.

● **Le Peuple Breton.** — Le début d'une grande étude d'un auteur très apprécié : « Un choix fondamental, Ouest ou Bretagne ».

● **Actualités nantaises.** — La vie artistique et culturelle dans le Pays Nantais.

● **La Bretagne Réelle.** — Nous avons reçu : Toujours nos lecteurs. Les Chartes. O. M., premier pacifiste breton. Echos d'une révision du Nationalisme breton. Marx avec nous. O. M., premier déporté breton. En résumé, un panorama de l'opinion bretonne dont il faut tenir compte sous peine d'échec.

● **Madiolanon.** — Compte rendu de l'Assemblée générale de cette association, à Carnac, le 6 août 1967.

AMañ ROAZON-BREIZ

Dont a ra betek ennomp kalc'hlizher Emglev Breiz war danvez abadenn vrezhonek ar Skingornz evit ar sul. An hini diwezhañ a veneg ez eo tizhet an niver 150 000 evit ar sinadurioù roet evit kalenn hor yezh. N'eo ket an niver-se a gonto, a lavaro hiniennoù ; met e-leiñver an emskiant vroadel, piv a nac'ho e levezon war spered ur siner bernak.

SOCIÉTÉ DES AMIS DE PHILÉAS LEBESQUE

En vue du « Centenaire de la naissance du Maltre », ce bulletin fait appel à la générosité des amis et sympathisants pour que ce centenaire soit pour Philéas Lebesque, druide de notre Gorsedd, une consécration suprême. (C.C.P. 13 920-82 Paris, au nom de « Société des amis de Philéas Lebesque ».)

A.I.D.L.C.M.

Procès-verbal du deuxième congrès, à Issime (Italie), de l'Association internationale pour la défense des langues et cultures menacées. Notre confrère Yann Brekilien sera pressenti pour être vice-président.

LES CAHIERS DE LA BRETAGNE RÉELLE

Les brochures suivantes nous ont été adressées :

« Les Celtes », par J. Burlot. Réflexions d'après « l'Histoire des Celtes », de Simon Pelloutier.

« Toute la vérité sur la vie », par A. Jacquel. Une vue terriblement désabusée de la condition humaine.

« La Flandre », par R. Vrancken. Les différentes régions de ce pays et leur état de « dénationalisation ».

« Chants d'un réprouvé », poèmes gallois d'Olier Mordrel.

« Waffen-SS d'Occident », par O. Mordrel. Un rappel et une mise au point nécessaires.

L'ORGANISATION FÉDÉRALISTE LIBERTAIRE

Etude de Maurice Fayolle éditée par le groupe libertaire Louise-Michel sur l'exercice d'une démocratie totale conservant le pouvoir de décision à la base et le pouvoir d'exécution à des mandataires au niveau de la commune, des cantons, des régions, des pays, etc. Un fédéralisme ayant beaucoup de points communs avec la société idéale (où la Bretagne aura sa place) que souhaitent beaucoup d'entre nous.

L'EUROPE AUX CENT DRAPEAUX

Prochain ouvrage de notre ami Yann Fouéré qui paraîtra sur les « Presses d'Europe », en janvier 1968. Prix : 17 francs.

BREIZ SANTEL

L'assemblée générale du « Mouvement pour la protection des monuments religieux bretons » a eu lieu à Nantes, le 9 décembre dernier, et a célébré le quinzième anniversaire de cette association.

NEWODHOW GORSETH KERNOW

We received the « nyver 2 » of a report of the Gorseth activities. The hope is expressed that next year's Gorsedd will be held in the Plain-en-Gwarry at St-Just in Penwith and that the 1969 Gorsedd will be in Castle Park, Liskeard. Our wishes of full success to our brothers.

ONZE POÈMES, de M. F. LAVAU (44 - LE PALLET)

Nous avons reçu ce tirage à part de « Traces », cahiers trimestriels de lettres et d'art où un certain « racisme » poétique ne trouve pas sa place, car l'inspiration bretonne s'y manifeste librement, avec entre autres Pol Queinnec.

C'est avec ce même esprit et ce cœur ouverts que Michel-François Lavour nous offre ses vers en images saisissantes sur la faim, la guerre, la ségrégation, la vie rude du prolétaire. Et elles sont d'autant plus saisissantes qu'il exalte la douceur du foyer et le charme de la nature environnante.

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES, POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES POUR 1968.

Qui niera l'influence des astres sur le comportement des humains ? C'est à partir de cette évidence que le druide Bod-Koad nous propose le résultat de ses recherches. Mais il affirme : « Il n'y a pas d'impératif catégorique en astrologie, il y a des tendances, des présomptions, vers telles ou telles réalisations... Avec les éléments de nous connus, nous essayons de baliser la route, de prévenir les accidents possibles. C'est là notre objectif. »

(P. Bouchet, 40, rue du Colonel-Fabien, 93 - Drancy.)

AOZET GANT A. R.

Le Gérant, directeur de la publication : P. LOISEL - Dépôt légal 1967

Commission paritaire des papiers de presse n° 36 354

Rennes. — Imp. R. RIAULT, 33, rue Nantaise